

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre 2026 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Guylaine Lussier, conseillère (19 h)
MM. Sylvain Leroux, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Est absent : M. Jean Gagnon, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2026-09-256

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- ✓ Participation forum régional portant sur l'approvisionnement en eau au Centre-du-Québec : nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : 65\$ à Victoriaville
- ✓ Antirouille camion #7 et #8
- ✓ Achat camion #8 : pneus d'hiver (1 500 Chevrolet Silverado)
- ✓ Mission Impression : publicité feuillet paroissiale : 290\$/année
- ✓ Participation Jour du Souvenir : le 7 novembre à 11h : 125\$
- ✓ Participation M. René Fournier, bibliothèque : rencontre d'automne le 25 octobre de 8h à 16h : 45.99\$: Réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie
- ✓ Formation M. René Fournier, Bibliothèque : gestion des prêts entre bibliothèques avec Symphony : 10\$ à Trois-Rivières
- ✓ Demande d'aide financière : Agri-Ressources 2026-2027

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

REMISE DE 3 BOURSES DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRIO-ÉTUDIANT DESJARDINS

Monsieur Réal Fortin, maire procède à la remise de trois bourses dans le cadre du programme Trio-Étudiant Desjardins à Madame Léanne Charette, Monsieur Nathan Hinse et Madame Érica Morales-Brizard.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- Défi de communication pour les activités, on doit rejoindre les citoyens.

Le conseiller, Charles Rioux

- Aucun point à apporter

La conseillère, Guylaine Lussier

- Aucun point à apporter

Le conseiller, Sylvain Leroux

- Compte-rendu des activités de la régie intermunicipale de préservation des Trois-Lacs
- L'installation de la station de lavage et de la barrière, ça suit son cours

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Collecte de canettes Partenaires 12-18, il y a eu 67 sacs ramassés pour un

- total d’environ 1500\$ à 2000\$
- Soirée Vins et Fromage c’était une très belle soirée

Le maire, Réal Fortin

- Présentation d’un bilan par Madame Dufort du Centre d’Entraide Contact. Ça nous insiste à continuer d’aider cette OSBL.
- L’implication de citoyen c’est très important. À la suite d’un appel spontané sur les médias sociaux, 70 personnes se sont déplacées pour souhaiter bonne fête à notre doyenne Madame Jeanne D’Arc Comtois pour ses 105 ans.
- Invitation aux citoyens pour le 100^{ième} de l’Orgue le 26 septembre, à 8h00, les billets sont disponibles auprès de M. Jocelyn Nadeau ou Mme Rita Lafontaine.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D’AOÛT 2026

Rien à signaler

2026-09-257

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D’AOÛT 2026

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 août dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 août, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-09-258

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Action Environnement Tingwick	Remboursement journée verte	200.00 \$
Air Liquide Canada	Oxygène pour soudure	527.65 \$
Alarme Bois-Francis	Ajout code système d'alarme et surveillance centrale	266.92 \$
Asphalte RDA	Achat asphalte	1 021.30 \$
Aspirateur Pierre Martel	Réparation boyau balayeuse salle paroissiale	57.47 \$
Autobus Arthabaska	Transport autobus activités camp de jour 2026	3 541.23 \$
Botanix	Achat arbuste haie clôture arrière-cour	79.91 \$
Camion BL	Entretien camion pompe	200.83 \$
Camion Carl Thibeault	Réparation camion pompe	1 709.33 \$
Camping Aqua Parc St-Pie	Activité camp de jour	887.17 \$
Camping Plage des Sables	Activité camp de jour	368.11 \$
Centre d'extincteur SL	Inspection et recharge bouteille d'air service de sécurité incendie	80.44 \$
Charest International	Entretien camion-citerne	298.70 \$
Colas	Retenue finale traitement de surface double rang 6	28 669.73 \$
Construction Jordan Ouellette	Construction dalle de béton entrepôt sable	35 239.84 \$
Couture Timber Mart	Achat ponceaux Chemin de l'Aqueduc, Chemin de la Station, rang 8	23 020.23 \$

Degrandpré	Achat pièces réparation ligne de chlore station de pompage	5.52 \$
Entreprises Bourget	Traitement de surface simple rang 6	170 036.53 \$
Entreprise MO (2009)	Location pelle, camions et matériels remplacement de ponceaux Chemin de l'Aqueduc et de la Station	38 729.82 \$
Entreprises MMR Turcotte	Débroussaillage	19 965.41 \$
Équipement Bojak	Location plaque vibrante remplacement ponceaux	1 730.09 \$
Équipement JDR	Couteaux faucheuse	149.47 \$
Eurêka Environnement	Étude géotechnique Chemin du Mont-Gleason, ponceaux Chemin Craig et rang 6 et inventaire faunique et écologique	40 399.23 \$
Fabrique Notre-Dame-des-Monts	Aide financière activité le Centenaire de l'orgue	550.00 \$
Formation FPS	Cour secourisme Katrine Gardner	162.11 \$
Gaudreau Environnement	Achat bac et crédit	145.02 \$
La Jambonnière	Achat saucisses activité bière et saucisses	400.00 \$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rue et coupe branches près des fils électrique au parc de la station	532.91 \$
JU Houle	Pièces entrée d'eau rue St-Joseph et inventaire	370.59 \$
Maheu & Maheu	Service de gestion parasitaire août, septembre et octobre 2026	328.96 \$
Marc-André Pépin	Accessoires pour pompe à eau à déchets	184.43 \$
Marc-André Savard	Musique activité vin et fromage	1 200.00 \$
Marché IGA Desrochers	Achat condiments bières et saucisses	105.96 \$
Mécanique Agricole Rémy Bougie	Réparation tracteur, souffleur et excavatrice de février à août 2026	2 040.81 \$
Oxygène Bois-Francs	Accessoires pour soudure	189.39 \$
Plomberie Denis Carignan	Entrée d'eau rue St-Joseph	2 406.88 \$
Pluritec	Assistance technique ingénieur Chemin de l'Aqueduc	4 019.03 \$
Pneus FT	Pneus excavatrice	4 472.53 \$
Pneus Robert Bernard	Réparation pneu tracteur TV	508.02 \$
Portes Promax	Réparation porte entrepôt garage	319.44 \$
Ramonage Robert	Ramonage de cheminées	2 759.40 \$
Récréo Fun	Activité camp de jour	712.13 \$
Roger Grenier	Clef supplémentaire bureau administratif, location scie à béton, réparation lumière salle et banc Parc à l'ombre des Pins	303.98 \$
La Sablière de Warwick	Location boîte chauffante asphalte	114.98 \$
Sidevic	Accessoires garage	70.49 \$
SM Informatique	Portable administration	2 339.74 \$
Société Zoologique de Granby	Activité camp de jour	1 345.21 \$
Spectralite Signoplus	Achat signalisation	6 577.75 \$
Thibault & Associés	Réparation camion-citerne	204.66 \$

Victo Freins Démarreurs	Filtre à l'huile camions incendies	161.05 \$
Total		399 710.40 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu d’acquitter les comptes pour une somme globale de 399 710.40\$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay, dépose la liste des comptes du mois d’août 2026 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 171 123.23\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 3 septembre 2026.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2026-09-259

Émission constats d’infraction : 1280, rue Saint-Joseph : nuisances

Considérant que des plaintes ont été formulées auprès de l’inspecteur en bâtiments et environnement concernant la situation de l’immeuble portant l’adresse civique 1280, rue Saint-Joseph, situé sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que pour donner suite à ces plaintes, l’inspecteur en bâtiments et en environnement a procédé à une visite des lieux;

Considérant que les inspections effectuées par l’inspecteur en bâtiments et en environnement ont révélé la présence de nuisances sur l’immeuble;

Considérant que des avis ont déjà été transmis au propriétaire de l’immeuble, sans que la situation ne soit régularisée;

Considérant les dispositions des articles 57 et 58 de la Loi sur les compétences municipales;

Considérant les dispositions pertinentes de la réglementation sur les nuisances de la municipalité;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu qu’un constat d’infraction soit émis pour nuisances.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-09-260

Participation forum régional portant sur l’approvisionnement en eau au Centre-du-Québec : nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : 65\$ à Victoriaville

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d’accepter la participation de M. Dominic Tremblay au forum régional portant sur l’approvisionnement en eau au Centre-du-Québec : nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) qui aura lieu à Victoriaville, au coût de 65.00\$. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2026-09-261

Dépôt d’une demande d’aide à la voirie locale volet redressement-sécurisation : Réfection de chaussée et de ponceaux Chemin du Mont-Gleason

Considérant que le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l’amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d’application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d’aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s’engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d’aide financière concernent des routes sous l’autorité municipale et des travaux admissibles à l’aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d’annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d’une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d’annonce et qu’il a pris connaissance des restrictions d’accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s’appliquent;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, et résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick autorise le dépôt d’une demande d’aide à la voirie locale volet redressement-sécurisation pour la réfection de chaussée et de ponceaux du Chemin du Mont-Gleason et confirme son engagement à respecter les modalités d’application en vigueur, reconnaît qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Chantale Ramsay, directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d’aide financière, lorsqu’applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-09-262 Dépôt d’une demande d’aide à la voirie locale volet redressement-sécurisation : Réfection de deux ponceaux sur le 6^e rang et le Chemin Craig

Considérant que le Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l’amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d’application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d’aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s’engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d’aide financière concernent des routes sous l’autorité municipale et des travaux admissibles à l’aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d’annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d’une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d’annonce et qu’il a pris connaissance des restrictions d’accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s’appliquent;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, et résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick autorise le dépôt d’une demande d’aide à la voirie locale volet redressement-sécurisation pour la réfection de deux ponceaux sur le 6^e rang et le Chemin Craig et confirme son engagement à respecter les modalités

d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Chantale Ramsay, directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Offre de service taillage haies de cèdres Pavillon Armand-Rousseau :
M. Roger Bergeron : 1 500\$
La résolution numéro 2026-09-263**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu de retenir les services de M. Roger Bergeron pour l'entretien et le taillage des haies de cèdre au Pavillon Armand-Rousseau et en bordure du cimetière pour la somme de 1500\$ taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-264

Avis final : déclaration exploitation sablière/gravière période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025 : Ferme des P'tits Bateau inc

Considérant la déclaration de l'exploitant d'une carrière sablière, droit payable en vertu du règlement numéro 2008-296, pour la période visée du 1^{er} juillet au 31 décembre 2025;

Considérant que Ferme des P'tits Bateaux inc. a été informée à deux reprises de produire cette déclaration prévue en vertu dudit règlement;

Considérant que la société précitée n'a jamais donné suite aux demandes de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick informe Ferme des P'tits Bateaux inc., par lettre remise par huissier, de produire sa déclaration d'exploitant d'une carrière sablière, tel que requis. Les frais inhérents d'huissier seront ajoutés à la facture des frais d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-265

Demande d'autorisation traverses de routes saison 2026-2027 : Club Alleghanish

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les traverses de routes saison 2026-2027 au Club de motoneige Alléghanish Bois-Francis, pour les traverses suivantes :

- chemin de l'Aqueduc
- chemin Craig
- rue Hôtel-de-Ville
- chemin de la Station (2 fois)
- rue Sainte-Marie

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-266

Renouvellement cotisation Association des travaux publics du Québec : 224.20\$

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu de renouveler la cotisation de l'association des travaux publics du Québec au montant de 224.10 \$, taxes comprises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-267

Proposition installation propane : Station de lavage à bateaux : Hamel Propane : 1 000\$ plus taxes

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu d'accepter la proposition d'installation de propane pour la station de lavage à bateaux par Hamel Propane, au coût de 1 000\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demande de soumission sel à déglacage
La résolution numéro 2026-09-268**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement en sel à déglacage pour la saison hivernale 2026-2027. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-269

Demande de soumission sable à déglacage

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement en sable à déglacage avec chargement par convoyeur exigé, pour la saison hivernale 2026-2027. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-270

Achat de petite pierre pour le déneigement

Considérant que la Municipalité doit prévoir l'approvisionnement en petite pierre nécessaire aux opérations de déneigement pour la saison hivernale;

Considérant qu'il a été convenu de demander deux prix afin de comparer les coûts d'approvisionnement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu de demander une soumission à la Sablière de Warwick ainsi qu'à l'Entreprise M.O. (2009) Inc. pour la fourniture de petite pierre destinée aux opérations de déneigement de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-271

Proposition chauffage garage municipal : Hamel Propane

Considérant que la Municipalité souhaite assurer le chauffage adéquat du garage municipal;

Considérant la proposition soumise par Hamel Propane pour l'installation et le chauffage du garage municipal;

Considérant que cette proposition comprend un coût d'achat d'équipement de 10 348 \$ plus les taxes applicables, une location d'équipement de 328.80 \$ par année, ainsi qu'un prix du propane fixé à 0.68 \$ le litre pour une période de deux (2) ans;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu d'accepter la proposition de Hamel Propane pour le chauffage du garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Achat boîte pour asphalte chaude : 4 000\$: coût et entretien partagé avec les municipalités de St-Rémi-de-Tingwick et Chesterville
La résolution numéro 2026-09-272

Considérant que la Municipalité de Chesterville s’est retirée du projet d’achat d’une boîte pour asphalte chaude;

Considérant l’offre d’achat d’une boîte pour asphalte chaude au coût de 4 000 \$, dont le coût d’acquisition sera partagé à parts égales avec la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

Considérant que les coûts d’entretien et de réparation de la boîte pour asphalte chaude seront également partagés à parts égales avec la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Leroux, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu d’acheter une boîte pour asphalte chaude au coût de 4 000 \$, conjointement avec la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, et de partager à parts égales avec cette dernière les coûts d’acquisition ainsi que les coûts d’entretien et de réparation de l’équipement.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-09-273

Formation sur les bornes fontaines : inspecteur municipal et ouvrier municipal : inscription 4 125\$ (partagé entre le nombre de participants)

Considérant que la Municipalité souhaite assurer la formation de son personnel municipal, soit M. Marc-André Pépin, inspecteur municipal et M. Normand Bourget, ouvrier municipal, relativement à l’inspection, à l’entretien et à l’utilisation des bornes-fontaines;

Considérant que la formation sera réalisée conjointement avec la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, permettant ainsi de répartir le coût d’inscription en fonction du nombre total de participants;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu d’autoriser l’inscription, à titre de représentants de la Municipalité de Tingwick, de Marc-André Pépin et Normand Bourget, à la formation sur les bornes-fontaines, au coût total d’inscription de 4 125 \$, lequel montant sera partagé entre les municipalités participantes en fonction du nombre de participants.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2026-09-274

Antirouille camions #7 et #8

Considérant le compte rendu suivant des prix d’antirouille pour camionnette (2026) :

Nom	Prix	Descriptifs
Centre du pneu usagé de Warwick	320.00\$	Pour les deux (aucun détail du produit)
Benoît Poirier	650.00\$	Pour les deux (aucun détail du produit)
Pneu Drolet Mécanique	359.90\$	Pour les deux (produits Krown)

Considérant qu’après vérification, la soumission du Centre du pneu usagé de Warwick est la soumission la plus basse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu d’accepter la soumission de Centre du pneu Usagé Warwick au montant décrit précédemment.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

**Achat camion #8 : pneus d'hiver (1 500 Chevrolet Sylverado)
La résolution numéro 2026-09-275**

Considérant qu'une vérification devait être effectuée afin de déterminer si l'achat de pneus d'hiver était également requis pour le camion #7;

Considérant qu'après analyse des différentes soumissions reçues, celle du Centre du pneu usagé de Warwick s'avère être la plus basse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu d'accepter la soumission du Centre du pneu usagé de Warwick, au montant de 1 525.28 \$, pour la fourniture de pneus d'hiver Nokian, incluant la pose, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance

ADMINISTRATION

2026-09-276

Demande de soutien financier 2027 : Fondation CLSC Suzor-Côté

Considérant que l'an dernier, ce sont 222 foyers de Tingwick qui ont bénéficié des services du CLSC, des services qui continuent de répondre à une demande croissante;

Considérant que la Fondation du CLSC Suzor-Côté demande une aide financière afin de continuer à offrir du matériel médical gratuitement et de soutenir les initiatives qui permettent aux gens de notre communauté de rester chez eux, dans un environnement sécuritaire et chaleureux, quelles que soient les épreuves;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande d'aide financière de la Fondation CLSC Suzor-Côté et versera un montant de 2 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-277

Marché de Noël : dimanche le 22 novembre 2026

Considérant que le Marché de Noël aura lieu le dimanche 22 novembre 2026 à la salle Chénier;

Considérant que nous contacterons les exposants précédents, les jeunes entrepreneurs et la Marché Nomade pour les inviter;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, et résolu que la Municipalité autorise l'ajout de l'activité Marché de Noël, qui se tiendra le dimanche 22 novembre 2026, à la salle Chénier;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-278

Participation Partenaires 12-18 halte-garderie Marché de Noël : 200\$

Considérant qu'une halte-garderie sera offerte lors du Marché de Noël;

Considérant que l'organisme Partenaires 12-18 participera à la gestion de cette halte-garderie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accorde une contribution financière de 200.00 \$ à Partenaires 12-18 pour sa participation à la halte-garderie du Marché de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Services juridiques pour l'année 2027 : Cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur SENCRL

La résolution numéro 2026-09-279

Attendu que le cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Tingwick une offre de services professionnels pour l'année 2027;

Attendu que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-280

Demande d'aide financière au Fonds intergénérationnel et vieillissement actif (FIVA) « Avant...on jetais moins ! »

Considérant que la Municipalité de Tingwick souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la MRC d'Arthabaska, dans le cadre du Fonds intergénérationnel et vieillissement actif (FIVA), pour la réalisation de l'activité « Avant... on jetait moins ! »;

Considérant que cette activité vise à favoriser les échanges de connaissances ainsi que la transmission des savoirs entre les personnes âgées et les étudiants de niveau secondaire du premier cycle;

Considérant que la Ville de Warwick a confirmé son appui à la Municipalité de Tingwick par une lettre datée du 24 août 2026, autorisant sa collaboration en la réalisation de ladite activité;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu d'accepter le dépôt de la demande d'aide financière au Fonds intergénérationnel et vieillissement actif (FIVA) dans le cadre du projet « Avant...on jetais moins ! ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-281

Fondation de la Maison des Familles de Victoriaville : spectacle bénéfice vendredi le 2 octobre : 80\$/billet

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, et résolu que le Conseil refuse la demande d'achat de billet pour le spectacle bénéfice de la Fondation de la Maison des Familles de Victoriaville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-282

Association des directeurs municipaux du Québec : Formation « Projets de loi No 11 et 22 : Les modifications législatives d'intérêt pour les organismes municipaux » : 195\$ (teams)

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyé par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay à participer à la formation sur Teams de l'ADMQ « Projets de loi No 11 et 22 : Les modifications législatives d'intérêt pour les organismes municipaux » pour la somme de 195\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-283

Dénonciation de la modification au Règlement sur la langue de l'Administration (RLA) – abolition de l'exemption de 5 000\$

Considérant que les municipalités du Québec constituent des gouvernements de proximité appelés à offrir des services efficaces, rapides et adaptés aux réalités locales;

Considérant que l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r. 8.1) prévoyait, jusqu'au 1er juin 2026, une exemption pour les contrats à exécution instantanée d'une valeur maximale de 5 000 \$, permettant une certaine souplesse administrative;

Considérant que l'abolition de cette exemption oblige désormais les municipalités à appliquer systématiquement des exigences linguistiques accrues, même pour des contrats de faible valeur et à exécution immédiate;

Considérant que cette modification entraîne un alourdissement administratif significatif, disproportionné par rapport aux enjeux liés à ces contrats;

Considérant que cette nouvelle obligation risque d'entraîner des délais dans l'acquisition de biens et services essentiels au bon fonctionnement municipal;

Considérant que les municipalités pourraient devoir mobiliser davantage de ressources humaines, voire engager du personnel supplémentaire, afin d'assurer la conformité à ces exigences;

Considérant que l'application et la gestion de la politique linguistique relèvent prioritairement du gouvernement du Québec, et non des municipalités;

Considérant que cette mesure réduit la capacité des municipalités d'agir efficacement comme gouvernements de proximité;

Considérant que la Municipalité de Tingwick ne dispose pas actuellement des ressources administratives suffisantes pour assurer l'application intégrale de cette exigence sans compromettre ses autres obligations;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux que la Municipalité de Tingwick dénonce l'abolition de l'exemption prévue à l'article 17 du Règlement sur la langue de l'Administration pour les contrats de 5 000 \$ et moins;

Que la Municipalité de Tingwick demande au gouvernement du Québec de rétablir cette exemption ou de mettre en place des mesures d'allègement administratif adaptées aux réalités municipales;

Que la Municipalité de Tingwick demande au gouvernement du Québec de reconnaître les contraintes opérationnelles des municipalités et d'éviter de leur transférer des responsabilités administratives supplémentaires en matière d'application linguistique;

Que la Municipalité de Tingwick informe le gouvernement du Québec qu'en l'absence d'ajustements ou de mesures d'accompagnement concrètes, elle ne sera pas en mesure d'appliquer pleinement cette obligation sans compromettre l'efficacité de ses opérations courantes;

Que copie de la présente résolution soit transmise à :

- la ministre responsable de la Langue française;
- la ministre des Affaires municipales;
- la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- l'Union des municipalités du Québec (UMQ);
- la MRC d'Arthabaska;
- les municipalités de la région pour appui.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, d'accepter le partenariat avec COPERNIC pour le nettoyage de berges à l'automne 2026, par suite de l'obtention du financement de 5000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Calibration débitmètres

La résolution numéro 2026-09-285

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'approuver la vérification et la calibration des débitmètres de l'eau potable et les eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-286

Escouade Gleason : 4 soirs en 2027

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de participer à l'Escouade Gleason pour 4 soirs en 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-287

Journée neige 2027 et transport : École Saint-Cœur-de-Marie

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu d'informer l'école Saint-Cœur-de-Marie de sa participation financière à la Journée neige pour l'année 2027 en remboursant les billets ainsi que le transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2026-09-288

Augmentation coût camp de jour 2027

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu d'accepter l'augmentation des nouveaux tarifs de frais d'inscription pour le camp de jour 2027 :

- 225 \$ par enfant (chandail et activités non inclus).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-289

Factures impayées Ferme des P'tits Bateau et locateur Pavillon Armand-Rousseau du 22 mars 2025

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, et résolu de retenir les services d'une agence de recouvrement pour les factures impayées #2025-098 et 2028-122 de la Ferme des P'tits Bateau ainsi que pour les factures impayées #2025-0053, 2025-099 et 2026-121 du locateur du Pavillon Armand-Rousseau du 22 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-290

Offre de service travaux CPE : M. André Bourassa, architecte retraité consultant : 7 500\$

Considérant le rapport d'inspection réalisé pour le bâtiment du CPE La Forêt enchantée, situé au 1210, rue Saint-Joseph;

Considérant que plusieurs défauts et correctifs ont été relevés dans le cadre de ce rapport d'inspection et qu'un suivi est requis afin de planifier et coordonner les interventions à réaliser;

Considérant l'offre de service de M. André Bourassa, architecte retraité consultant, au montant de 7 500 \$, visant à assurer le suivi des correctifs

identifiés au rapport d'inspection;

Considérant que cette offre de service comprend notamment :

- la vérification sur place des défauts énoncés dans le rapport d'inspection;
- l'établissement d'une liste des interventions recommandées, par ordre de priorité;
- la coordination avec la directrice générale afin de planifier la réalisation des interventions;
- la demande de prix ou l'envoi d'invitations à soumissionner auprès d'entrepreneurs, selon les besoins;
- la réponse aux questions des soumissionnaires durant la période de soumission;
- l'analyse des soumissions reçues et la formulation de recommandations en vue de l'octroi des contrats;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'accepter l'offre de service de M. André Bourrassa, architecte retraité consultant, au montant de 7 500 \$, pour le suivi des correctifs énumérés dans le rapport d'inspection du bâtiment du CPE La Forêt enchantée, situé au 1210, rue Saint-Joseph, conformément aux services décrits précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-291 Mission Impression : publicité feuillet paroissiale : 290\$/année

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de Mission impression pour la parution d'un an d'une publicité municipale dans le feuillet paroissial et ce, pour la somme de 290 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-292 Participation Jour du Souvenir : le 7 novembre à 11h : 125\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyé par le conseiller Charles Rioux et résolu d'effectuer l'achat d'une couronne au montant de 125\$ pour la participation au Jour du Souvenir le 7 novembre 2026 à 11 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-293 Participation M. René Fournier, bibliothèque : rencontre d'automne le 25 octobre de 8h à 16h : 45.99\$: Réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu d'autoriser M. René Fournier à participer à la rencontre d'automne du réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, le 25 octobre, de 8h à 16h, au coût de 45.99\$, incluant le diner et les taxes. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-09-294 Formation M. René Fournier, Bibliothèque : gestion des prêts entre bibliothèques avec Symphony : 10\$ à Trois-Rivières

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu d'autoriser M. René Fournier à assister à la formation de gestion des prêts entre bibliothèque avec Symphony, à Trois-Rivières, au

coût de 10\$, taxes en sus. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande d'aide financière : Agri-Ressources 2026-2027
La résolution numéro 2026-09-295

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu de verser la somme de 600 \$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable à titre de partenariat financier pour l'année 2026-2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin, invite les citoyens à la période de questions.

Aucune question n'est posée.

2026-09-296

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 45)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%0%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2026-09-258, 2026-09-259, 2026-09-260, 2026-09-261, 2026-09-262, 2026-09-263, 2026-09-264, 2026-09-266, 2026-09-267, 2026-09-268, 2026-09-269, 2026-09-270, 2026-09-271, 2026-09-272, 2026-09-273, 2026-09-274, 2026-09-275, 2026-09-276, 2026-09-277, 2026-09-278, 2026-09-279, 2026-09-280, 2026-09-282, 2026-09-285, 2026-09-286, 2026-09-287, 2026-09-289, 2026-09-290, 2026-09-291, 2026-09-292, 2026-09-293, 2026-09-294 et 2026-09-295.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

[illegible]

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%/%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%/%

